

ACTE DE CESSION

La **SAS FRANCE 99** dont le siège social est situé, **IMMEUBLE PONT D'AQUITAINE, 14 RUE CANTELAUDETTE, 33310 LORMONT**, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro Siret 952 855 054, est actuellement gérée par La SAS HOLDING A3GE EXPANSION.

Le capital social est divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, ainsi réparties :

- 800 actions numérotées de 1 à 800 détenues par La SAS HOLDING A3GE EXPANSION, au capital de 70 000 euros, immatriculé au RCS de Bordeaux, depuis le 28 mars 2023, SIRET 951 261 031 00011, ayant son siège social Immeuble Pont d'Aquitaine 14 rue Cantelaudette 33310 Lormont, représenté par Monsieur Jean-Luc LAGARDERE, président.
- 200 actions numérotées de 801 à 1000 détenues par Madame FARIDA SADDIK, née le 15/01/1976 à Bourges (18), de nationalité Française, demeurant au 4 impasse du Barreau 33500 Libourne.

La durée de la société est de 99 années, à compter du 01/06/2023.

Ceci exposé, le soussigné a procédé à la cession d'action, objet du présent acte.

1. Cession d'action

Madame FARIDA SADDIK cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droit, à la SAS HOLDING A3GE EXPANSION immatriculé au RCS de bordeaux sous le N° 951 261 031 demeurant Immeuble Pont d'Aquitaine 14 rue Cantelaudette 33310 Lormont, qui les accepte, les 200 actions de 1 euros de valeur nominale (numérotée 801 à 1000) qu'elle possède dans la société.

2. Prix

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 1 euro par action, que la SAS HOLDING A3GE EXPANSION a payé à l'instant même à Madame FARIDA SADDIK qui le reconnaît et lui en consent immédiatement bonne et valable quittance pour un montant total de 200 € (deux cent euros).

3. Agrément

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé en date du 31 octobre 2025, la présente cession a été autorisée et l'acquéreur agréé en qualité de nouvel associé, dans les formes et conditions requises par les statuts. Une copie du procès-verbal de cette assemblée, certifiée conforme par le président, est annexée au présent acte.

4. Propriété

L'acquéreur devient propriétaire, à compter de ce jour, des 200 actions ci-dessus mentionnées, et de tous les droits et obligations qui y sont attachés.

JLL

S.F

Il aura seuls droits à la fraction des bénéfices de l'exercice en cours qui pourrait être attribuée aux dites actions.

L'acquéreur reconnaît et accepte avoir reçu du cédant une copie des statuts de la société et en avoir pris connaissance.

5. Opposabilité

Conformément à la loi, le présent acte sera rendu opposable à la société par le dépôt au siège social d'un original de l'acte contre remise par le président d'une attestation de ce dépôt.

6. Dispositions fiscales

Tous droits et taxes relatifs aux présentes incomberont à l'acquéreur, à l'exception de l'impôt sur la plus-value de cession des droits sociaux qui incombera au cédant (article 160 CGI).

7. Frais

Les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la suite seront supportés par l'acquéreur.

8. Domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur siège et demeure sus-indiqués.

Fait à LORMONT

Le 31/10/2025

En 5 exemplaires originaux.

Signature des parties

Précédé de la mention : « lu et approuvé, bon pour accord ».

Le Président

La SAS HOLDING A3GE EXPANSION
représenté par Mr Jean-Luc LAGARDERE

LU ET APPROUVÉ, BON POUR ACCORD



HOLDING A3GE EXPANSION Capital 70.000€
Siret : 951 261 031 00011 - RCS Bordeaux
Immeuble Pont d'Aquitaine
14 Rue Cantelaudette - 33310 Lormont
☎ 06 17 96 36 15 - contact@holding-ax.com

L'associé

Mme FARIDA SADDIK

lu et approuvé
bon pour accord

